

LA TRANCHE DU MER



magazine

2^E SEMESTRE 2018 :: N°71



Inauguration du
nouveau skate
park > P.04-05

- Les actions de promotion de
l'Office de tourisme > P.06-07
- Une nouvelle passerelle pour
Les Mizottes > P.10-11

AU SOMMAIRE

Édito p.03

ACTION

■ Inauguration du nouveau skate park p.04

■ Opération marquage de vélo p.05

■ Vous souhaitez réserver l'Aunis ou toute autre salle communale ? p.05

■ EHPAD p.06-07

■ Résidence autonomie : ouverture au 1^{er} juillet 2018

■ Anne Favreau, nouvelle directrice de l'EHPAD les tulipes

Des nouveaux commerçants installés à l'année p.08-09

Les jours de marché à La Tranche-sur-Mer p.09

■ L'Office de tourisme p.10-11

■ On parle de notre station dans Air France, le Figaro, l'Express...

■ La Tranche-sur-Mer s'affiche dans le métro parisien !

■ Nouveau jeu de piste pour toute la famille

■ Les Vélos Régalades - Retour en images

■ Occupation du domaine public : questions / réponses p.12

■ Dossier : Information du public sur les risques de submersion marines p.13-14

■ Travaux et aménagements p.12-15

■ Du côté de l'Aunis

■ Les travaux à venir

■ Passerelle du chemin des Mizottes

■ Pôle enfance « l'Îlot » 1 an déjà ! p.16-17

■ ALSH, l'Îlot-copains une fréquentation toujours plus en hausse

■ L'Îlot jeux - Bilan de la ludothèque

■ L'Îlot Doudou - Bilan de la micro crèche

ENVIRONNEMENT

■ Plan communal de sauvegarde p.18

■ Certification des eaux de baignade p.19

■ Bassin d'eau pluviale p.19

CULTURE

■ En route vers l'été ! p.20

ASSOCIATIONS

■ Zoom sur les associations p.22-25

PRATIQUE

■ Attention au démarchage à domicile p.26

■ La zone de rencontre p.26-27

■ État civil p.27

■ Numéros utiles p.28

ÉDITO

Fort d'une belle avant-saison, où notre station a fait le plein de visiteurs, de soleil et d'animations, la saison s'annonce tout aussi prometteuse !

Prometteuse de par la politique éco-touristique que nous poursuivons et qui porte ses fruits. Cette année encore le Fun Bus, notre navette gratuite qui sillonne la station tout l'été, sera en place avec une nouvelle ligne du côté de La Terrière. Les records de fréquentation sont battus d'année en année et cette saison n'échappera certainement pas à cet heureux constat.

La préservation d'un environnement « nature » est également un atout qui séduit la clientèle française et étrangère. Cette considération pour notre environnement n'est en rien antinomique avec la réalisation de projets et la rénovation de notre patrimoine historique. Les projets imaginés doivent être harmonieux, audacieux et faire la fierté des Tranchais.

C'est dans cette veine, que la place du Capitaine Bigot a été aménagée, que l'Aunis a été rénové, ou encore que le nouveau skate park a été conçu.

Un autre projet très attendu de la part des riverains et fidèles de la station voit enfin le jour en ce début de saison. Il s'agit de la création d'une passerelle pérenne pour traverser la réserve de la Belle Henriette. Je me félicite de cette collaboration fructueuse avec la Préfecture de Vendée qui nous a permis de mener à bien ce projet et de garantir l'ouverture du chemin des Mizottes pour cet été.

Du côté des animations, la station n'est pas en reste puisque nous accueillons cet été des stars de

la chanson. Michel Fugain et sa nouvelle formation Pluribus 2.0, la chanteuse Shy'm, le groupe québécois Valaire... C'est toute une programmation éclectique, familiale et gratuite que nous mettons en place. Parce que la culture n'est ni élitiste, ni enfermée dans les musées, nos spectacles et concerts seront en plein air et ponctueront, en beauté, les fins de journée des estivants.

Nous pouvons également être fiers d'accueillir le 3^e événement le plus médiatique au monde, je pense bien évidemment au Tour de France. La station a été choisie pour être ville relais-étape, le samedi 7 juillet. Nous aurons, du côté de La Grière, un espace « relations publiques » qui accueillera des invités, groupes, partenaires du Tour. Cela sera l'occasion de faire découvrir à ces 150 invités, le charme de notre station et les inciter à revenir en famille.

Ce travail d'image, l'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer le réalise toute l'année. En plus des salons à l'étranger cet hiver où nous avons été brillamment représentés, un plan média a été déployé cette année dans la presse aérienne telle que Air France, Easy Jet, Brussel Airline, Transavia ou encore Eurostar Metropolitan qui sont autant de titres stratégiques pour capter une clientèle étrangère encline au voyage. La répétition de ces insertions presse concourt à la renommée de notre destination.

Pour conclure, je me félicite que notre ville accueille de nouveaux commerçants ouverts à l'année mais aussi des familles. De nouvelles associations se créent. C'est une dynamique à l'image de notre station : attractive, innovante et réjouissante. Je vous souhaite à tous un très bel été.

■ Votre Maire, Président de la SPL Office de tourisme,
Serge KUBRYK

INAUGURATION DU NOUVEAU SKATE PARK

Le skate-park se décompose en trois parties :

- Le bowl ;
- La partie centrale réservée aux initiés ;
- La partie street, en haut du plan, reprend l'esprit d'une rue et de son mobilier urbain avec des plans inclinés, des escaliers.

La piste débutant, en bas du plan, permet de s'initier aux joies de la glisse en roller, trottinette, skate... Débutants ou confirmés peuvent partager ce cheminement.

Son emplacement se trouve à côté du centre aquatique Auniscéane.



OPÉRATION MARQUAGE DE VÉLO POUR LUTTER CONTRE LE VOL

Cette opération pilotée par l'association des Maires de Vendée en collaboration avec la gendarmerie et la mairie de La Tranche-sur-Mer vise à faire graver son vélo d'un numéro d'identification pour le retrouver plus facilement en cas de vol ou dissuader les éventuels emprunteurs indélicats.

Ainsi, chaque vélo dispose d'un numéro unique enregistré sur une base de données nationale :

www.bicycode.org

qui pourra être consultée pour permettre de contacter le propriétaire, si le vélo volé est retrouvé.

La société qui réalise ce marquage antivol, sera à La Tranche-sur-Mer :



Samedi 21 juillet 2018 / Le matin

Samedi 11 août 2018 / Le matin

Place de la Liberté

Le coût du marquage sera de 2 €.

En 2017, 317 vélos ont été volés sur le littoral vendéen... la plupart n'ont pu être restitués à leur propriétaire faute d'identification...

Retrouver un vélo volé, c'est plus simple avec un vélo marqué !

vélo volé
vélo gravé
vélo retrouvé !

Opération #MarqueTonVelo
Saint-Gilles-Croix-de-Vie - La Tranche-sur-Mer
Noirmoutier - Saint-Jean-de-Monts
Toutes les dates : www.vendee.gouv.fr

■ Jean-Jacques LEJEUNE

Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles



VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER L'AUNIS ou toutes autres salles communales ?

Au vu de l'accroissement des demandes de salles, une permanence a été mise en place pour l'accueil physique des demandeurs. Pour des raisons d'accessibilité, les permanences s'effectueront au rez-de-chaussée de la mairie. C'est avec plaisir que Mme Guilloux, en charge des salles, vous recevra :

- Les lundis et jeudis matin de 9h30 à 12h30 ;
- Les vendredis après-midi de 14h30 à 16h30.

Pour le bon déroulement de la procédure de réservation, veuillez respecter ces conditions :

- Pour toute réservation, un formulaire devra être rempli, sur lequel vous veillerez à proposer plusieurs dates (par ordre de préférence).
- La demande de salle devra être déposée au **minimum 15 jours avant** la manifestation. Une réponse vous sera donnée quelques jours après.
- Le délai de réponse sera le même pour les demandes faites par mail ou directement en mairie.
- L'accueil téléphonique reste quant à lui inchangé.

EHPAD



RÉSIDENCE AUTONOMIE : OUVERTURE AU 1^{ER} JUILLET 2018

Une résidence autonomie ouvre au cœur de l'EHPAD Les Tulipes le 1^{er} juillet 2018.

Le principe de ces 6 studios de 33m² est de conserver un maximum d'autonomie aux personnes qui ne peuvent plus vivre chez elles mais qui sont encore suffisamment indépendantes pour ne pas prétendre à une chambre d'EHPAD.

Les studios sont équipés d'une kitchenette et d'une salle d'eau aux normes PMR et se situent en rez-de-jardin avec un extérieur propre à chacun.

Moyennant paiement les résidents pourront bénéficier de repas et d'animations proposés par l'EHPAD.

Les logements s'adressent à des séniors (plus de 60 ans) autonomes, à partir du GIR 5 (visite médicale obligatoire pour connaître son niveau de dépendance sur cette échelle).

Le loyer mensuel toutes charges comprises est de 550 € et les studios sont éligibles à l'allocation logement. Les futurs résidents doivent s'inscrire sur le site « VIA TRAJECTOIRE »

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

pour une étude de leur dossier de candidature.

Pour plus de renseignements :

CONTACT

EHPAD - Anne FAVREAU

🏠 15 Rue des Campeurs
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎️ 02 51 27 72 25

■ Dominique Robin
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales.

■ Anne Favreau
Directrice de l'EHPAD Les Tulipes.

ANNE FAVREAU, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'EHPAD LES TULIPES



Anne Favreau a officiellement pris la direction de la résidence des Tulipes depuis le 1^{er} avril bien qu'elle soit déjà familière des lieux, puisqu'elle a intégré l'EHPAD il y a 13 ans d'abord en tant qu'infirmière puis 3 ans plus tard comme infirmière coordinatrice de l'établissement.

Depuis novembre 2017, elle est titulaire du diplôme de directrice d'EHPAD qui lui permet d'accéder à la direction de l'établissement.

Suite à sa prise de poste, et avec l'aide d'une équipe motivée et impliquée, différents projets se sont mis en place, inspirés pour la plupart d'entre eux des méthodes thérapeutiques québécoises.

Anne Favreau nous parle de ces différents projets :

« LE MANGER-MAIN »

Le manger-main est une technique qui nécessite de revoir complètement la façon de cuisiner.

Il s'agit de permettre aux résidents dépendants de faciliter la prise alimentaire en proposant des aliments faciles à manger avec les mains. Il peut s'agir de brochettes, de boulettes, de muffins, de club sandwich... Cela permet de conserver une certaine autonomie.

Les résidents présentant des troubles cognitifs en sont très satisfaits.

LES VEILLEURS DE NUIT EN PYJAMAS

Déjà testé à l'EHPAD les Tulipes, c'est une initiative qui semble très appréciée.

Le principe est simple : les veilleurs de nuit sont invités à travailler en pyjamas afin de donner des repères temporels aux résidents se réveillant la nuit.

Cela rassure les plus anxieux qui souffrent d'insomnie. Les

veilleurs de nuit ont été affectueusement nommés « les gardiens du sommeil ».

LES POUPÉES EMPATHIQUES

C'est la conjointe d'un résident qui a eu la gentillesse de fabriquer des poupées que l'on appelle en terme médical « poupées empathiques ».

Ces poupées ont la propriété de calmer les angoisses des résidents et de les canaliser. La poupée peut servir de médiatrice pour permettre à une personne – prisonnière d'un espace-temps un peu différent du nôtre – d'interagir et de revenir dans une certaine réalité.

L'AROMATHÉRAPIE

Les aides-soignantes sont formées pour prodiguer des massages ou initier les résidents aux senteurs d'aromathérapie.

Cela permet de les apaiser, de diminuer le stress et une fois de plus de canaliser les crises d'angoisse.

De nouveaux projets sont à l'étude pour 2019 dont la mise en place d'un partenariat avec l'association «Clown et Vie » spécialisée dans la médiation thérapeutique.

- Dominique Robin
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales.
- Anne Favreau
Directrice de l'EHPAD Les Tulipes.



COMMENT S'INSCRIRE À L'EHPAD LES TULIPES ?

Depuis 2017, votre inscription doit obligatoirement passer par le site :

viatrajectoire.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser à l'EHPAD

📍 15 rue des Campeurs
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 27 72 25

DES NOUVEAUX COMMERCANTS INSTALLÉS À L'ANNÉE

AU P'TIT FIEF DE VENDÉE



Au p'tit fief de Vendée propose des vins et produits régionaux. Vins de Mareuil, Vix, Pissotte, terrines de Chambretaud, fleur de sel de Bouin et apéritif à la Trousspinette... de quoi faire le plein pour les apéritifs en terrasse cet été.

🏠 12 avenue de la plage
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

CHENAFI



Chenafi accompagne les entreprises et les particuliers depuis 1980 sur les problématiques liées à l'incendie. Leur équipe assure la protection des personnes et des biens contre l'incendie, évalue le risque lié à l'environnement de leur client et apporte des réponses à leurs besoins.

🏠 21 rue Victor Hugo
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

LA TRANCH' EN BOÎTE



Cette nouvelle épicerie qui a ouvert début février propose des produits fins autour de la mer mais pas que... Huile de homard, moutarde aux algues, crème d'artichauts et de fromage frais... la sélection est originale et les produits proposés proviennent tous de producteurs locaux.

🏠 8 avenue Victor Hugo
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

🕒 **D'avril à septembre** / Tous les jours : 10h>12h30 - 14h30>19h
Juillet / août / Tous les jours : 9h30>20h30
Hors saison / Tous les jours : 10h>12h30 - 14h30>19h - Fermé le lundi

LES VIVIERS DE LA BAIE



Magali a ouvert un nouveau concept à la Tranche-sur-Mer.

Dans la partie magasin, on retrouve un étal de poissonnerie, des coquillages dans un vivier et un service traiteur de la mer.

Les plats sont faits maison et elle répond à toutes les commandes, du simple dîner entre amis au repas plus exceptionnel type réunion de famille, mariage...

En parallèle, entre 12h et 14h et le soir entre 17h et 22h, un bar à huitres est ouvert avec en plus, le midi des tapas et le soir des planches de la mer.

Enfin, les Viviers de la Baie proposent aussi des « moules box » et « fish and chips », à déguster sur place ou à emporter.

🏠 107 Bis boulevard des Vendéens
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

🕒 **Ouvertures pour l'été :** 7j/7 - 9h>14h / 17h>22h

QUEST SEA ZONE



Quest Sea Zone propose un service de port à sec, ouvert à l'année et aux propriétaires de bateaux.

Activités complémentaires : location de bateaux, avec ou sans permis, de bouées tractées, de wakeboards, de cannes à pêche ainsi que de kayaks et des paddles équipés de guidon et de stepper. La location de bateaux se fait d'avril à octobre.

🏠 Zone nautique du Maupas

RICHE PLOMBERIE



L'entreprise Riché Plomberie a plus de 25 ans d'expérience. L'équipe réalise tous devis, travaux et dépannages liés aux

salles de bains, poêles à bois ou granulés, inserts, pompes à chaleur, chauffe-eau, sanitaires, chaudières fioul, ou encore à la climatisation, zinguerie, isolation, et l'entretien mobil-home...

🏠 19 rue Victor Hugo
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

ERRATUM : L'adresse du restaurant Côté Bistrot du bulletin municipal du 1er semestre 2018 (n°70) n'était pas la bonne. Côté Bistro est maintenant place du Capitaine Bigot, à côté de l'Aunis.



LES JOURS DE MARCHÉ À LA TRANCHE-SUR-MER

■ CENTRE VILLE

Marché tous les mardis et samedis matins toute l'année, place de la Liberté et sous les halles.

Marché alimentaire le jeudi en juillet et août sous les halles uniquement.

En juillet-août, marché nocturne place de la Liberté organisé par l'union des professionnels tranchais, les vendredis et les lundis de 19h à 23h.

■ DU CÔTÉ DE LA GRIÈRE

En juillet-août

- Marché nocturne organisé par l'association des commerçants de La Grière, les jeudis de 21h à 00h.

- Marché artisanal nocturne organisé par l'association des commerçants de La Grière, les dimanches de 21h à 00h.

- Marché alimentaire, le mercredi matin.

■ EN PASSANT PAR LA TERRIÈRE

En juillet-août, petit marché local (rue du commerce) le dimanche matin.

Le mercredi 18 juillet et le mercredi 8 août, marché artisanal nocturne à partir de 19h.

L'OFFICE DE TOURISME

ON PARLE DE NOTRE STATION DANS AIR FRANCE, LE FIGARO, L'EXPRESS...

Vendée

Évadez-vous
à La Tranche sur Mer

Passez des moments de bonheur en famille : 300 jours d'ensoleillement, plus de 150 animations, des activités de glisse, une qualité d'eau de baignade excellente et 13km de sable fin...

Our way to have a great family time : 300 sunny days, more than 150 events, water activities, excellent sea water quality, 13km of sandy beach...



Depuis l'année dernière, l'Office de tourisme a déployé une stratégie média afin d'émerger et de séduire dans des titres de presse stratégiques.

En 2018, vous pourrez apercevoir La Tranche-sur-Mer, dans les magazines des compagnies aériennes Air France Magazine, Easy Jet, Brussels Airline, Transavia ou encore Eurostar Metropolitan. Les compagnies aériennes retenues ont toutes des lignes à destination de Nantes.

L'objectif de ce nouveau plan média est simple : conquérir de nouveaux visiteurs en faisant connaître notre belle destination par un principe de répétition.

Ce dispositif complète notre présence en basse saison sur des salons étrangers en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse... Ces pays sont de plus en plus présents et montrent un fort intérêt pour les destinations natures de la côte Atlantique, comme La Tranche-sur-Mer.

Cette année nous réalisons deux publi-communiés dans des numéros stratégiques : l'Express et son guide des vacances ainsi que le Figaro et son édition spéciale Tourisme Grand Ouest diffusé sur toute l'Île de France. Le publi-communié a la particularité de se présenter sous forme d'article journalistique et bénéficie d'un pouvoir de prescription plus fort aux yeux du lecteur.



La Tranche sur Mer,

LA PETITE STATION BALNÉAIRE QUI A TOUT D'UNE GRANDE (SAUF LES INCONVÉNIENTS)

PETIT PARADIS VOISIN DE L'ÎLE DE RÉ RÉPUTÉ POUR SON ENSOLEILLEMENT, LA TRANCHE SUR MER CEST TOUT LE CHARMÉ BALNÉAIRE DE LA VENDEE, SANS LA COÛTE DES STATIONS BONDEES, MAIS LE NATUREL EN PLUS...

Question : quelle destination balnéaire du littoral atlantique s'est vue surnommée « la petite Californie » du fait de son ensoleillement exceptionnel et de la douceur de son climat ? Réponse : La Tranche sur Mer. Cette station intime et familiale, située entre Les Sables d'Orléans et La Rochelle et voisine de l'île de Ré, est bourrée de charme. Ici, le littoral déroule à perte de vue ses 13 kilomètres de sable fin protégés par les dunes et ses 30 kilomètres de pistes cyclables. De grands espaces parfaits pour se balader le nez au vent, l'esprit et le cœur légers. Il faut dire que Tranche sur Mer sait cultiver avec authenticité l'art de vivre face aux embruns. Les artifices, le tourisme de masse

et le bling-bling ne sont en effet pas inscrits dans l'ADN de cette station authentique qui préfère conserver sa proximité avec les éléments naturels, sa tranquillité heureuse.

SAUVAGE EN JOÛEE, RESSOURÇANTE
Dénouée d'immeubles, le village tranchais a en outre fait le choix de remblais et de fronts de mer en bois, et non en béton, comme souvent ailleurs. Un détail qui contribue grandement à lui donner son attachant profil sauvage. D'autant que la qualité de l'eau y est irréprochable, labellisée Pavillon Bleu, et plus chaude que dans les environs, grâce à une situation protégée. Le cadre idéal pour s'essayer au kitesurf, windsurf, paddle, yoga sur paddle, surti, voire à la bouée tractée ou au catamaran... Le tout, sans pression, dans la joie et la bonne humeur, quelle que soit la saison, de nombreuses écoles de glisse proposant des cours tout au long de l'année. C'est d'ailleurs un autre atout de La Tranche sur Mer que d'offrir un visage séduisant à la fois en saison et hors-saison. Pour parfaire l'idyllique du tableau, le restaurant « Le Pousse-Fred » vient de décrocher une première étoile au Guide Michelin, soulignant le doigté d'un jeune chef pour accommoder les spécialités de la mer, avec simplicité, finesse et à prix plus que raisonnables, à l'image de la station. Le Bonheur... tout simplement !



LA TRANCHE SUR MER
OFFICE DE TOURISME
Rue Jules Ferry
85360 La Tranche sur Mer
www.latranchesurmer-tourisme.fr

La Tranche sur Mer sait aussi s'inviter

- DU JEUDI 10 AU SAMEDI 12 MAI : Les Défilés de Printemps, festival des Arts de la Rue
- DU SAMEDI 19 AU LUNDI 21 MAI : Festival Courant Rock
- LE WEEK-END DES 3 & 4 JUIN : Les Villes Régionales spécial Tour de France
- SAMEDI 7 JUILLET : Passage du Tour de France
- SAMEDI 4 JUILLET ET MARDI 15 AOÛT : Fête d'Orléans
- ET AÛT : Toute une série de concerts gratuits, comme Shy'm le 26 juillet, Valérie le 3 août, Michel Fugère et Plusbus le 9 août.

LA TRANCHE-SUR-MER S'AFFICHE DANS LE MÉTRO PARISIEN !

Depuis quelques années maintenant, La Tranche-sur-Mer s'affiche aux côtés de la filiale touristique du département, Vendée Expansion, dans le métro.

Cette campagne d'affichage a été mise en place du 2 au 10 avril 2018 dans différentes stations puis du 14 au 21 mai 2018 dans les couloirs de la station Montparnasse.

La thématique 2018 de la campagne est le « V » évocateur des vacances, du vélo et de la Vendée bien sûr !

Un dispositif complète cette action : jeu concours et pages de contenus pour chaque destination sur le site internet Vendée Tourisme.

Un dossier de presse est également disponible et des voyages de presse personnalisés sont organisés en fonction des demandes des journalistes.

On parle de notre station dans Air France, le Figaro, l'Express...



NOUVEAU JEU DE PISTE POUR TOUTE LA FAMILLE

Le jeu de piste interactif « Le chien perdu de Louis » est en ligne ! **Pour jouer, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application « Baludik » sur votre mobile (disponible sur Apple et Android store) et de vous rendre au point de départ de la balade.** Le jeu s'adresse à toute la famille, il s'agit de découvrir des indices dissimulés tout au long d'une balade, d'environ 1h00, à travers La Tranche-sur-Mer.

Votre mission ? Retrouver le chien de Louis.



LES VÉLOS RÉGALADES RETOUR EN IMAGES

**400 PARTICIPANTS
1 200 VISITEURS**

Merci à tous : bénévoles, partenaires, producteurs, participants !



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : QUESTIONS / RÉPONSES

Toute occupation du domaine public à des fins associatives ou privées doit faire l'objet d'une demande soumise à l'accord de la mairie.

?

Le domaine public, qu'est-ce que c'est ?

Le domaine public comprend l'ensemble des voies, trottoirs, places, jardins et équipements publics gérés par la collectivité.

?

Pourquoi je ne peux pas organiser mes manifestations sur le domaine public sans en faire la demande à la mairie ?

Cette procédure permet de coordonner et gérer au mieux l'espace urbain, afin d'assurer la sécurité de tous les usagers du domaine public.

Dans certains cas par exemple, la mairie est habilitée à délivrer des arrêtés liés à des restrictions de circulation ou de stationnement pour assurer la sécurité des participants à une manifestation.

?

Dans quel cas faut-il faire une demande d'occupation du domaine public ?

Toutes les manifestations ne nécessitent pas forcément d'arrêtés ou de mesures de sécurité à mettre en place mais seules la mairie et la police municipale sont aptes à en juger.

Voici des cas courants où les résidents doivent faire une demande en mairie :

- Vous déménagez ou emménagez et vous avez besoin de réserver une place de stationnement
- Vous faites des travaux (gros œuvres, mise en place d'un échafaudage, benne...) nécessitant, l'occupation de places de stationnement ou d'une partie de la voie.

LA REDEVANCE COMMUNALE POUR LES PROFESSIONNELS QUI OCCUPENT LE DOMAINE PUBLIC

Les occupations sur le domaine public à des fins commerciales sont soumises à une redevance communale, dont le montant est fixé par délibération du conseil municipal.

Par exemple à La Tranche-sur-Mer nous disposons de concessions de plage, de concessions sur la place de la Liberté, de deux concessions à l'entrée du parc des Floralies... Ces concessions sont tenues par des professionnels qui proposent à la vente divers produits ou activités : vente, restauration, manège...

Depuis le 1^{er} juillet 2017, ces autorisations d'occupation du domaine public doivent faire l'objet d'une publicité préalable.

APPEL À CANDIDATURE POUR LES SOUS-CONCESSIONS DE PLAGE

À cette occasion, la mairie de La Tranche-sur-Mer rappelle aux éventuels intéressés qu'un appel à candidature sera lancé prochainement pour l'attribution des sous-concessions de plage.

Leur exploitation touristique et l'installation de bâtiments ou d'équipements (paillote, buvette, snack, bungalow...) sont soumises à un cahier des charges précis et encadrée par une convention. La concession implique, entre autres, l'obligation d'aménager, d'entretenir et de sécuriser la plage, pour pouvoir l'exploiter dans le respect de la réglementation en terme de sécurité et d'environnement.





DOSSIER

INFORMATION DU PUBLIC SUR LES RISQUES DE SUBMERSIONS MARINES ET D'INONDATIONS

OPÉRATION DE RÉDUCTION DE LA VULNERABILITÉ DU BÂTI

Bulletin à retourner à la mairie pour être recontacté dans le cadre des opérations de réduction de la vulnérabilité du bâti

Le PPRL définit des zonages dans lesquels l'urbanisation est réglementée. Dans les secteurs les plus dangereux (zones rouges) le développement est très limité. Dans les secteurs où les risques sont moins forts (zones bleues), le développement est envisageable à condition de ne pas aggraver le risque.

La carte des zonages est disponible sur le site de la Préfecture de Vendée :

<http://www.vendee.gouv.fr/ppr-littoraux-r351.html>

Dans ces deux zonages, les propriétaires doivent adapter leur bâti en fonction de leur niveau de vulnérabilité. Le règlement du PPRL impose donc à chaque propriétaire concerné d'adapter son bâti afin de réduire son exposition au risque d'inondation et de submersion marine, dans les 5 ans qui suivent l'approbation du PPRL.

Les mesures à mettre en œuvre peuvent être subventionnées par l'Etat à hauteur de 40% du coût des travaux (dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien).

Le Programme d'Actions du Lay Aval (PAPI) prévoit la mise en œuvre d'actions afin d'aider les propriétaires dans ces démarches. Elles consisteront en le recrutement d'un ou plusieurs cabinets spécialisés pour assister les propriétaires qui le souhaitent dans leurs démarches : choix des mesures à mettre en œuvre, lien avec les services de l'Etat, aide au montage des dossiers de demandes de subventions, ...

Les propriétaires qui souhaitent bénéficier de ces actions peuvent se faire connaître auprès de la mairie en retournant le bulletin d'inscription à découper ci-dessous ou disponible sur le site internet de la Mairie.

Jacques GAUTIER

1^{er} adjoint



Nom / Prénom :

Adresse du bien :

.....

Code Postal / Commune :

Résidence : Principale Secondaire

Coordonnées de contact :

Autre adresse (si résidence secondaire) :

.....

Code Postal / Commune :

Téléphone :

Email :



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Les rues suivantes ont bénéficié d'un nouvel enrobé et d'aménagements urbains :

- **rue du Dégas de la Terriere**
- **rue du Puits à Blineau**
- **rue Etienne Dolet**
- **boulevard des Vendéens**

De l'allée des Mimosas jusqu'au rond-point des anciens combattants.

- **impasse Francisco Ferrer**

DU CÔTÉ DE L'AUNIS

Place du capitaine Bigot : réalisation d'une fontaine (type miroir d'eau) et d'espaces paysagers.

LES TRAVAUX À VENIR

Rue des campeurs : sans contre-temps majeur, les travaux débuteront mi-juin.

- **Avenue de la plage** : l'avenue de la Plage, de l'avenue Maurice Samson jusqu'au carrefour de la rue Anatole France, va être réaménagée dans la continuité du tronçon de l'avenue de la Plage, de la place de la Liberté à la place du Centre.

PASSERELLE DU CHEMIN DES MIZOTTES

Le projet de passerelle du chemin des Mizottes n'a pas pu être réalisé en 2017 à la suite du délai conditionnant la subvention d'Etat.

Début janvier 2018, Monsieur Le Préfet, nouvellement nommé, confirmait, en s'appuyant sur notre dossier 2017, le financement au titre de la DETR 2018 et nous autorisait à mettre en œuvre l'opération, sans attendre les documents administratifs habituellement nécessaires au début des travaux.

Fort de ce courrier nous avons tout mis en œuvre

pour démarrer, dans les meilleurs délais, la passerelle. Cette opération bénéficie également d'un financement au titre des fonds européens (FEDER). La mise en place a été réalisée par une pelle qui circule sur la digue existante et fiche les pieux mécaniquement ou à l'aide d'une lance à eau.

L'accès à la partie « côté mer » du chenal central se fera par la plage, à marée basse.

Le chemin piétonnier permettra la traversée de la dune tout en limitant les impacts sur le milieu.

La mise en place de cette passerelle sur un point central de la lagune permet de répondre à un double objectif :

- limiter les risques d'accidents en concentrant la circulation pédestre,
- maintenir une offre de services en adéquation avec l'activité économique locale.

Toutes les contraintes liées à la Réserve nationale naturelle de la Belle Henriette (poteaux métalliques sans peinture, bois non exotique et non traité, etc...) ont été respectées. Nous prévoyons l'ouverture de cette passerelle début juillet prochain.

Les photos qui accompagnent cet article sont prises pendant la phase de montage. Durant les travaux il a été décidé de prolonger la passerelle pour assurer un meilleur confort des utilisateurs à la sortie côté mer.

Elle mesure 290m de long et 1.50m de large entre les gardes corps. Vous remarquerez qu'elle s'intègre parfaitement dans le site et qu'elle est suffisamment haute pour être utilisée même lors de coefficients supérieurs à 100.

Rendez-vous début juillet pour découvrir cet accès à la plage de La Belle Henriette.

■ Jacques FLATIN

Adjoint au Maire en charge du Littoral, des Activités Nautiques et de la Sécurité des Plages.



PÔLE ENFANCE « L'ÎLOT » 1 AN DÉJÀ !

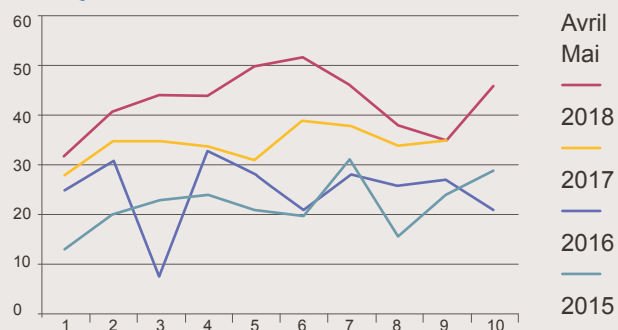
ALSH, L'ÎLOT-COPAINS UNE FRÉQUENTATION TOUJOURS PLUS EN HAUSSE

Depuis 2015, la fréquentation de l'ALSH pour les vacances d'avril reflète l'attrait des parents et des enfants pour le centre de loisirs l'Îlot copains.

📄 Depuis le déménagement de l'ALSH dans ses nouveaux locaux, 1 bd de la Petite Hollande, les Tranchais viennent plus spontanément nous rencontrer

observe Yves Burgaud, responsable de l'ALSH. 43 enfants ont été accueillis pendant ces vacances versus 22 enfants en 2015 soit quasiment le double.

FRÉQUENTATION DU CENTRE ALSH



DOSSIER
JEUNESSE

L'ÎLOT JEUX BILAN DE LA LUDOTHÈQUE

Les chiffres de fréquentation de cette nouvelle entité montrent tout l'intérêt et la pertinence de ce projet innovant à La Tranche-sur-Mer.

- 9 662 enfants et adultes sont venus jouer en 2017 dont 4 430 pendant les 2 mois d'été.
- 1 975 jeux ont été empruntés.

Les mois les plus fréquentés se répartissent en 2 périodes :

- Décembre-janvier-février
- Juillet-août

Les prêts se répartissent de la même façon en y ajoutant le mois de mars.

En 2018, après 4 mois de fonctionnement, nous notons déjà plus de 32 % de fréquentation et 703 jeux empruntés.

Cet afflux s'est confirmé pendant le festival des jeux nouvelle formule et nouveau lieu les 28 et 29 avril avec 1 800 joueurs qui ont découvert 1 000 m² de jeux pour tout âge, des salles Legos aux voitures téléguidées, aux jeux vidéo avec casques 3D, parcours pour les petits, escapes games et la présence remarquable de créateurs de jeux...

Le tout dans une ambiance très familiale.



- Retour en image sur le festival du jeu qui s'est tenu le 28 et le 29 avril

■ Ce projet est donc un succès, de nombreuses familles ont découvert un lieu convivial avec ses 150 m² et 1040 références aujourd'hui.

N'oubliez pas de demander le programme de cet été qui inclut dans ses animations des chasses aux trésors et autres animations dans le parc des Floralies et les soirées à thèmes chaque jeudi soir.

L'ÎLOT DOUDOU BILAN DE LA MICRO CRÈCHE

La micro-crèche communale a fait le plein en 2017, répondant ainsi à la demande des familles tranchaises à la recherche d'un accueil occasionnel en hiver et aux saisonniers demandeurs d'une garde aux horaires élargis l'été avec une ouverture le soir jusqu'à 20 heures et le samedi toute la journée.

- 46 enfants ont fréquenté la micro-crèche, avec un taux de remplissage de 79 %

■ 94 % étaient résidents tranchais ou des parents travaillant à La Tranche-sur-Mer, critères identiques à ceux utilisés pour le centre de loisirs.

Grâce à la prise en charge de la CAF et une participation de la commune à hauteur de 24 000 € les familles qui ont peu de ressources et les travailleurs saisonniers ont bénéficié d'un mode de garde qui ne grève pas leur budget avec un taux horaire en moyenne de 1,04 € en fonction de leur quotient familial.

Par ailleurs il est important de savoir qu'il existe dans cette structure une place d'accueil d'urgence en cas d'hospitalisation d'un parent ou d'une assistante maternelle, voire un deuil brutal... Trois enfants ont été ainsi accueillis en 2017.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre des risques majeurs, la commune dispose d'un Plan communal de sauvegarde (P.C.S). En cas de tout évènement grave mettant en danger les personnes et les biens, il rassemble les moyens pour protéger, prévenir et secourir la population.

Actuellement en cours de réactualisation, nous avons besoin de votre collaboration pour le maintenir à jour. En cas d'alerte et/ou d'épisode ayant causé des dégâts ou pire, nous n'avons pas toujours toutes les coordonnées des habitants permanents, en résidences secondaires, ou isolés pour les avertir et les secourir. Cela a été récemment le cas pour une tornade et l'incendie d'un transformateur EDF en plein hiver. Nous ne pouvions alerter les propriétaires des résidences impactées par des dégâts ou privées d'électricité.

■ La commune dispose d'un système d'alerte : GEDICOM où sont rassemblées les informations d'adresses et de téléphones que vous nous fournissez, afin que vous soyez d'abord mis en garde, puis contactés en urgence, si besoin.

Ces informations sont totalement confidentielles et ne font l'objet d'aucune utilisation autre que la prévention et le secours des administrés.

Vous pouvez remplir ces fiches de coordonnées, à la mairie ou sur internet sur le site de la commune. Il y va en l'espèce de votre propre sécurité, celle de vos proches et de vos biens.

Les phénomènes météorologiques sont de plus en plus fréquents, nous nous devons de vous garantir la meilleure prévention, la meilleure aide et les meilleurs secours. Ils ne peuvent être effectifs qu'avec votre participation pour que nous agissions avec vous en tant qu'élus responsables.

■ Jean-Jacques LEJEUNE

Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles



CERTIFICATION DES EAUX DE BAIGNADE

En 2015, La Tranche-sur-Mer a été la première station de Vendée à recevoir le label qualité des eaux de baignade.

Cette certification étant donnée pour trois ans, le service développement structurel prépare activement le dossier pour 2019/2022.

C'est suite à une directive de la commission européenne qui fixe pour objectif d'atteindre une qualité des eaux au moins « suffisante » que la commune s'est engagée, dès 2010, dans une gestion d'excellence de ses eaux de baignade.

L'OBJECTIF ?

Garantir une qualité irréprochable et accroître sa réactivité en cas de pollution qui nécessiterait une éventuelle fermeture de plage.

En plus des analyses obligatoires réalisées par l'ARS (Agence régionale de santé), la municipalité a employé la société SAUR pour réaliser des prélèvements complémentaires en moyenne deux fois par semaine. Les résultats des analyses sont systématiquement communiqués à la population : sur le site internet de la mairie de La Tranche-sur-Mer, le panneau à l'entrée de l'Office de tourisme ainsi que sur les postes de sécurité des plages.

■ **Le classement de l'ARS pour l'année 2017 donne une eau d'« excellente » qualité pour les plages de La Tranche-sur-Mer. Parallèlement des analyses dans le plan d'eau du Maupas sont également réalisées avec les mêmes rigueurs réglementaires. Tout comme pour les plages, les résultats sont excellents.**

■ Stéphane RENAUD
Directeur du Service Développement Structurel



BASSIN D'EAU PLUVIALE

Dans le cadre des travaux de réfection du parking de l'école de la mer et en prévision de ceux de l'avenue de la plage, la municipalité a détourné un réseau des eaux pluviales insuffisant de l'avenue de la plage afin de les envoyer dans un bassin de rétention et de dépollution des eaux.

Le rejet se faisant au niveau de la digue, celui-ci est perturbé par les phénomènes de marée. Ce bassin de 200m³ permettra de stocker provisoirement ce volume en cas de fortes marées et (hautes) pollutions.

Le bassin de rétention permet de retenir l'excédent d'eau de pluie avant que celui-ci soit évacué vers un autre réseau hydraulique. L'un des avantages de cette installation, c'est qu'elle facilite la dépollution des eaux pluviales grâce à la décantation des particules.

Ce système permet à la fois le stockage (permettant la suppression d'un certain nombre de bactéries) et l'infiltration dans le substrat sableux (filtre). L'eau, en partie, retourne à la nappe phréatique et le trop plein rejoint la mer par une canalisation existante.

■ Stéphane RENAUD
Directeur du Service Développement Structurel

EN ROUTE VERS L'ÉTÉ !

Depuis notre arrivée aux postes de la Culture et de l'Animation, nous avons à cœur de mettre en valeur une programmation de qualité, adaptée aux différentes périodes de l'année, à toutes les générations et pour tous les goûts.

C'est ainsi que, avant les animations de Noël sous la Halle, nous avons pu profiter des pièces du festival de théâtre amateur au Pôle culturel des Floralties, des concerts des Nuits de la guitare, de la représentation théâtrale «Tous nos vœux de bonheur», du concert de piano de Solène Péréda ou de plusieurs expositions à l'espace Xavier Violet.

Et, pour le printemps et l'été 2018, nous avons mis en place une large programmation pour vous offrir des spectacles de qualité et d'une grande diversité.

La culture, c'est bien l'expression du vivant sous toutes ses formes : petits ou grands concerts, groupes musicaux, spectacles de rue, animations musicales, ludiques ou sportives, cirques...

La Déferlante de Printemps, le Festival courant rock, la fête de la Musique vont, successivement, nous rapprocher de l'été où de nombreuses animations, nous y comptons bien, vont animer nos places, nos rues, nos parcs et nos plages pour le bonheur de chacun !

Plusieurs acteurs concourent à cette dynamique: le service culture et animation, certes, mais aussi les acteurs de la ludothèque, du centre de loisirs, du service des sports, ainsi que de nombreux partenaires, tels que les associations, les commerçants, les artisans.

Permettez-nous de vous inviter à participer nombreux à ces événements, pour pouvoir profiter au mieux des beaux jours à La Tranche-sur-Mer.

■ Marie-France LACROIX et Monique BOUSSAUD
Chargées de la Culture et de l'Animation

EXPOSITIONS

Espace Xavier Violet

DU 5 AU 24 JUILLET
JEAN-PATRICK JOLLY

DU 28 JUILLET AU 21 AOÛT
KALOU (PASCALE FOIX)

DU 25 AOÛT AU 11 SEP.
BETTY PENTECÔTE

DU 15 SEP. AU 9 OCT.
ROSELYNE MONTASSIER
ET ATELIER HAN

CONCERTS

LUNDI 9 JUILLET
44°5 - Reprises pop
21h30 - Place de la Liberté

MERCREDI 11 JUILLET
SHOOK SHOOK BAND - Rock
21h30 - Place de la Liberté

MARDI 17 JUILLET
LA CEÏBA - Musique du monde
21h30 - Place de la Liberté

VENDREDI 20 JUILLET
TOXIC TANGUERINE - Pop-rock
21h30 - Place Bigot

MARDI 24 JUILLET
QUIPROQUO - Rock breton
21h30 - Place de la Liberté

JEUDI 26 JUILLET
CONCERT ÉVÉNEMENT !
SHY'M
21h30 - Parking de La Grière



SAMEDI 28 JUILLET
SIMAWÉ - Reggae world
21h30 - Place de la Liberté



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

AIDE À LA PERSONNE

A.D.M.R.

Une équipe de professionnelles (aides à domicile) et de bénévoles au service de toute la famille. Association d'aide à la personne certifiée N.F (norme AFNOR) disponible pour vous aider au quotidien 7/7 jours et ce quel que soit votre âge.

Toutes nos prestations bénéficient d'une réduction d'impôts à 50%

- Ménage, repassage...
- Aide à la toilette, habillage, promenade...
- Portage des repas à domicile...
- Transports gratuits pour tous...
- Téléassistance...
- Autres services...

CONTACT

Président : Patrice SOUCHAUD

🏠 41 rue Victor Hugo (près poste/dentiste)
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 52 61 47 47

✉ maraislittoral@admr85.org

🌐 www.admr85.org

🕒 Permanences : lundi et jeudi de 9 h à 12 h

ARTS

ATELIER ART TRANCHAIS



📅 Exposition des travaux de l'atelier, **du 12 au 26 octobre**, à l'espace violet (office du tourisme).

Les membres de l'association vous invitent à découvrir une partie de leurs travaux artistiques.

Dessiner, peindre, coller, sculpter, imaginer, exprimer sa sensibilité avec toute une palette de matières, de couleurs, de techniques et enfin partager sa passion, voilà la motivation profonde de tous les participants.

ATPA : LA PÉPINIERE D'IMAGES

#Photographestranchais #latranchesurmer



L'ATPA (Association tranchaise de photographes amateurs) organise une exposition photos en plein air sur le thème « La forêt, l'arbre et ses hôtes ».

Installée pour la période estivale, dans le Parc des Floralies, elle présentera **dès le début du mois de juillet 2018**, 21 photos d'animaux de la forêt.

Le photographe professionnel Christophe COURTEAU, parrain de l'exposition, apporte la référence photographique en matière animalière en exposant 5 photos (animaux du monde).

Cette exposition est complétée par quelques reproductions photographiques de toiles réalisées sur le même thème par l'Atelier d'art tranchais.

LES JEUDIS DES ARTS

A tour de rôle, parmi la trentaine d'artistes plasticiens confirmés de Vendée et des environs que compte « Vent des Arts », **chaque jeudi**, dans une ambiance conviviale, une quinzaine de peintres, sculpteurs, graphistes, plasticiens, illustrateurs, exposent et vendent leurs œuvres en centre ville.

De 10h à 19h, nocturnes jusqu'à 23h
Les 12, 19 (avec nocturne), 26 juillet 2018
et 2, 9, 16, 23 (avec nocturne), 30 Août 2018

LIEU

Parvis de l'église
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

COMMERÇANTS

UPT LA TRANCHE-SUR-MER

L'UPT est l'association réunissant une partie des commerçants et des artisans de La Tranche-sur-Mer. Nous organisons plusieurs manifestations sur l'année :

- **Le 5 Juillet** : le lancement de la saison avec la course des garçons de café et la soirée à suivre sur le thème des années 80 sur la place de l'Aunis avec 2 DJs, DJ Marci et Michel Mercury
- **Les lundis et vendredis de Juillet et Août** : les marchés nocturnes sur la place de La Liberté
- **Pendant les vacances de la Toussaint, le samedi 27 Octobre**, une fin d'après-midi consacrée à la magie avec spectacle et ateliers.
- **Le dimanche 18 novembre** : un loto avec de nombreux lots, la date reste à confirmer
- Le marché de Noël

Les dates pour les manifestations de l'après-saison sont susceptibles d'évoluer.

CONTACT

David France

uptlatranchesurmer@gmail.com

HUMANITAIRE

SECOURS CATHOLIQUE

Accueil et espace boutique/vêtements ouverts à tous...

- Périodes d'ouverture :
Tous les mercredis de 9h30 à 12h30.
Tous les samedis et mercredis en matinée pendant les vacances scolaires et en période estivale du 15 juin au 15 septembre.

CONTACT

Impasse Jules Ferry (derrière la mairie)
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

06 86 60 48 28

JUMELAGE

COMITÉ JUMELAGE



Déjà 30 ans que la commune de La Tranche-sur-Mer a signé la charte du jumelage avec Bad Rippoldsau-Schapbach (forêt Noire) ; c'était mi-avril 1989.



Tous sur le pont pour les festivités de l'anniversaire, **le samedi 8 et le dimanche 9 Juin 2019**. Ce sera le week-end de la Pentecôte.

Nous ferons appel à tous les habitants, les commerçants et les associations de La Tranche-sur-Mer pour que ce week-end soit une réussite pour ce jubilé et que nos amis allemands remportent un très beau souvenir de cet événement.

Celui-ci permettra de dynamiser notre jumelage et de le préparer tous ensemble.

Nous vous donnons rendez-vous au début de l'année 2019.

CONTACT

Pascal PERRIN

06 79 46 93 44

pascalperrintranche@wanadoo.fr

LOISIRS

CLUB TRANCHAIS DE SCRABBLE

Nous nous réunissons **tous les mardis à 14h30** dans la salle de l'Aunis pour disputer une partie de scrabble en duplicate (même tirage pour tous les participants).

Vous aimez ce jeu ? Alors venez nous rejoindre et passez un bon moment dans une ambiance cordiale et sympathique

CONTACT

Présidente : Martine FOLLMANN

06 78 79 36 39

L'ASSOCIATION DES JARDINIERS TRANCHAIS



Nous vous invitons à venir nous rencontrer et passer un agréable moment lors de notre fête des jardiniers. Elle aura lieu **le 19 août 2018** (de 10h à 17h) rue des Petits Prés.

A cette occasion, nous procéderons à l'inauguration de nos nouveaux jardins familiaux.

Vous pourrez également venir nous rejoindre le **10 novembre** pour notre traditionnel troc plantes devant l'Office du tourisme (de 9h à 12h).

CONTACT

Président : Lionel COMPIN

06 87 05 12 25

Secrétaire : Jean-Jacques Dupuis

06 98 37 32 98

ajt.jardiniers@gmail.com

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE CÔTE DE LUMIÈRE



L'Association ABCL développe des activités à caractère éducatif et culturel, dans le cadre de la médiathèque intercommunale.

Elle offre aux grands et aux petits un grand choix de livres, BD enfants et adultes, mangas, livres en gros caractères, premières lectures en anglais, romans adultes en anglais et en allemand, espace lecture pour les petits etc.

La carte est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans dont les parents ou grands-parents résident à La Tranche-sur-Mer.



En juillet et en août les permanences auront lieu à nouveau tous les jours : **du lundi au samedi, de 10h30 à 12h30**

Pour la rentrée : un nouveau créneau horaire s'ajoutera à la rentrée de septembre, **le mercredi de 16h à 18h, en plus des ouvertures du mercredi et samedi matin 10h30 - 12h30** afin de répondre à la demande de nos 650 adhérents.

Des projets sont en cours pour développer le « bébé lecture ».

L'association prépare également la seconde nuit de la lecture pour le 3^e samedi de janvier avec ses partenaires nationaux et du sud vendée littoral.

CONTACT

Présidente : Elisabeth Grossoleil

113 av. Maurice Samson
85360 La Tranche-sur-Mer

bibliotheque.cote-de-lumiere@orange.fr

LE BRIDGE CLUB TRANCHAIS



Le Bridge club tranchais organisera son festival annuel de bridge **le dimanche 22 Juillet 2018**, au pôle culturel des Florales.

Cette compétition, homologuée par la Fédération

française de bridge, est un Open par 2. Elle est ouverte à tous les licenciés et débutera à 13h30 précises.

Les inscriptions peuvent se faire directement sur le site de la Fédération française de bridge, à l'adresse : <http://licencie.ffbridge.fr>

CONTACT

☎ 06 65 65 54 31

LE COMITÉ D'ACCUEIL

Voici les manifestations organisées par le Comité d'accueil et ouvertes à tous :

- Marche gourmande : **vendredi 17 août**
- Foire aux livres : **vendredi 27 et samedi 28 octobre**, Aunis
- Beaujolais nouveau (dîner dansant) : **vendredi 16 novembre**, Aunis
- St Sylvestre : **lundi 31 décembre**, Aunis
- Bain du jour de l'an : **mardi 1^{er} janvier**, Aunis

MÉMOIRE

AUTREFOIS LA TRANCHE

« Un petit qui oublie son passé se condamne à le revivre »
William Churchill

AUTREFOIS LA TRANCHE



LES APPELÉS TRANCHAIS PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE (1954-1962)



Après l'édition de notre dernier livre « Les Appelés Tranchais pendant la guerre d'Algérie »(*) notre association a en projet un document sur les écoles de La Tranche-sur-Mer.

La construction du « Calogeat », dans le parc des Floriales, permettra des animations diverses ainsi qu'un mini musée sur les outils utilisés par les Tranchais.

(*) Ce livre est en vente à l'OT, le super U et la Maison de la presse.

CONTACT

Alain LORFROIS

- 🏠 1, rue de la Brise
85360 La Tranche-sur-Mer
- ✉ autrefoislatranche@gmail.com

🌐 www.autrefois-la-tranche.blog4ever.com

SPORT

ASSOCIATION DES BOULES EN BOIS ET DE PALETS

2 terrains couverts chauffés en hiver et 3 extérieurs. Ambiance conviviale. Actuellement 34 adhérents. Toutes les personnes intéressées par les jeux de boules ou de palets seront les bienvenues. Un concours est prévu en juillet et août.

CONTACT

Président : Serge CARRE

🏠 Terrains : Place René Michaud - La Terrière
85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 34 53

🕒 Ouvert tout au long de l'année les mardis, jeudis, et samedis de 14h30 à 18h

GYM TRANCHAISE



Gardez la forme pendant les vacances : des séances de gymnastique sont proposées **du mercredi 11 juillet au vendredi 24 Août** :

Salle des Tamaris le mercredi et le vendredi :

- 10h/11h Gym Dynamique Fitness,
- 11h15/12h15 et 12h30/13h30 Gym Pilates.

Ouvert à tous à partir de 14 ans

CONTACT

☎ 06 62 29 37 61

✉ nathalie.boisserie@orange.fr
gymtranchaise@orange.fr

📘 www.facebook.com/nat.remiseenforme

ATTENTION AU DÉMARCHAGE À DOMICILE

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile. Des faits récents ont démontré une fois encore que les malfaiteurs ciblent plus particulièrement les seniors.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents municipaux, EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, etc.) ou vendent des calendriers ou encore des objets de Lourdes.

LES RECOMMANDATIONS

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires.

Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- exiger la présentation d'une carte professionnelle et (ou) de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,
- en cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,
- Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il

s'agit probablement d'un complice,

- en cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie.

Sachez qu'un policier ou un gendarme :

- ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté,
- ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.

■ La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects.

A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez-nous un courrier électronique à : prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr



■ Jean-Jacques LEJEUNE

Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles.



LA ZONE DE RENCONTRE

A La Tranche-sur-Mer l'avenue Maurice Samson est limitée à 20 km/heure sur toute sa longueur qui fait la périphérie du centre-ville.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

C'est une section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur tous les véhicules. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Elle est une zone de circulation apaisée

L'objectif est la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante (commerces, animations, culture, loisirs). Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Dans cet espace, il n'est pas possible ou souhaité d'interdire la circulation des véhicules.

Le terme «rencontre» substitue au rapport de force un comportement de courtoisie et de civisme au bénéfice des usagers plus vulnérables.

Il s'agit donc d'un partage de la voirie qui illustre le principe de prudence du plus fort (le véhicule) par rapport au plus faible (le piéton et les personnes à mobilité réduite.), l'usage du vélo prime aussi sur les voitures.

■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BOURSERAU Marilou - 19 janvier
- AIMÉ Clémentine - 22 janvier
- CLERGEAU Victor - 25 janvier
- DESCHAMPS Lenzo - 10 février
- ESNARD Alexandre - 14 avril

MARIAGES

- Séverine ROY & Boukhalfa BENSALIA - 24/02
- Catherine LEMBÉ SOPPO & Michel GUITARD - 24/02
- Hélène GENTILI & Jean-Pierre PIAUD - 5/05
- FabienneLEFEVRE& Salvatore CANTAFIO - 12/05
- Marion DURAND & Anthony SOULARD - 19/05
- Noémie FORT & Kamal NAFFI - 19/05
- Déborah BEDOUET & François VERGNOLLE - 19/05

DÉCÈS

- FRÉMIT Gilbert - 23 novembre
- PROT Suzanne - 3 décembre
- BERTIER Pierre - 5 décembre
- DERIEZ Josette - 7 décembre
- JANIÈRE Paul - 10 décembre
- GUINIER Denise - 16 décembre
- MOULARD Marc - 10 janvier
- BAZIREAU Denise - 13 janvier
- BATARD Micheline - 17 janvier
- COURET Simone - 30 janvier
- PARIS Claude - 30 janvier
- BÉLEMBERT Andrée - 3 février
- BELOEIL Alain - 4 février
- GAILLARD Marie - 18 février
- GIRAUD Jean - 17 février
- TAPON Gabriel - 20 février
- JOUAN Claudette - 24 février
- DUVAL Marie-Jeanne - 26 février
- VIEL Monique - 1^{er} mars
- LORILLER Etienne - 2 mars
- BOYER Yvan - 14 mars
- FERA Olivier - 20 mars
- WIART Christian - 23 mars
- BOULAIS Yvonne - 31 mars
- GIRET Denise - 2 avril
- GATARD Paulette - 7 avril
- BLANCHET André - 10 avril
- CHURQUE Pierre - 28 avril
- BÉZIA Pascal - 28 avril
- CISSÉ Annette - 1^{er} mai
- GAUDIN Jeannine - 19 mai
- RAUTUREAU Mireille - 22 mai
- LE PEUTREC Roger - 23 mai



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER

Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

🕒 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ **02 51 30 37 01** - Fax : 02 51 27 71 62

✉ mairie@latranchesurmer.eu

🌐 www.latranchesurmer.fr



■ Directeur de la publication : Serge KUBRYK
■ Conception graphique : Audrey Bareil communication
■ Impression : Offset 5
■ Crédit photo : Mairie et Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer, Shutterstock, A.Lamoureux, OKI prod, ATPA

■ Dépôt légal : 2^e semestre 2018
■ Tirage : 3000 exemplaires
■ La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION

de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01

✉ mairie@latranchesurmer.eu



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02 41 48 21 21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
■ ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
■ CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02 51 47 77 59
■ SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02 40 04 04 04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
■ Police Municipale	02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01
■ Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés **02 51 44 55 66**

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture **32 37**

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ **02 51 30 37 91** - Fax : 02 51 30 13 67

✉ ctm@latranchesurmer.eu

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ **02 51 30 33 96** Fax : 02 51 27 78 71

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr